



Date de transmission de l'acte: 18/07/2024

Date de reception de l'AR: 18/07/2024

012-211200571-DE_2024_058-DE

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES
Séance du 17 juillet 2024**

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

Présents : COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, BOUSQUET Christophe

Absents :

Excusés : LAGARDE Clarisse, GAYRARD Eléonore, FRAYSSIGNES Patrick

Représentés : DRULHE Aurélie représentée par COSTES Michel, ISNARD Claude représenté par FRAYSSE Julien

Secrétaire : CANIVENQ Jean-Marc

Date de la convocation : 09 juillet 2024 Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

OBJET : SUBVENTION : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME « RUGBY HERITAGE 2023 » POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES TRIBUNES L. BERNAD ET L'INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante que le projet de la mise aux normes des tribunes du stade de rugby Louis Bernard, décidé en juillet 2022, nécessite de revoir le plan de financement.

Vu la délibération DE_2022_035 du 4 juillet 2022 approuvant le projet et plan de financement et demandes d'aides pour le projet de mise en conformité des tribunes du stade Louis Bernard,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose que le projet « **MISE EN CONFORMITÉ DES TRIBUNES DU STADE DE RUGBY L. BERNAD** » dont le coût prévisionnel s'élève à 396 000.00 € HT soit 475 200.00 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du programme « Rugby – Héritage 2023 » d'un montant de 50 000.00€.

Maîtrise d'œuvre	29 500.00
Mission de coordination santé	3 825.00
Relevé topographique	1 800.00
Etudes Géotechniques	2 875.00
Travaux	358 000.00
TOTAL	396 000.00

Financement :

Subventions :

REGION OCCITANIE : 50 000.00 €
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON : 53 660.00 €
PAYS SEGALI COMMUNAUTE : 20 000.00 €
AGENCE NATIONALE DU SPORT..... 50 0000.00 €
Total financement public..... 173 660.00 €
Don LSA..... 50 000.00€
TOTAL RECETTES 223 660.00 €

Autofinancement :

EMPRUNT : 172 340.00 €

le conseil municipal le conseil municipal Après en avoir délibéré, par 11 voix pour dont 2 par procuration,

DECIDE

- ADOPTE le plan de financement exposé ci-dessus
- SOLLICITE une subvention au titre du programme « Rugby – Héritage 2023 » à l'Agence Nationale du Sport,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Monsieur COSTES Michel (Maire)

CANIVENQ Jean-Marc
(Secrétaire de séance)

